



En exercice : 58

Présents : 43

Votants : 48

## Séance du 24 mars 2025

Le Vingt-Quatre Mars Deux Mille Vingt-Cinq à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 18 mars 2025, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

### Étaient Présents :

ASTILLÉ	DEROUET Loïc, titulaire
ATHÉE	/
BALLOTS	CHAUVIN Maxime, titulaire
BOUCHAMPS LES CRAON	GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
BRAINS SUR LES MARCHES	/
CHÉRANCÉ	/
CONGRIER	TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires
COSMES	COUËFFÉ Dominique, titulaire
COSSÉ LE VIVIEN	LANGOUËT Christophe, MANCEAU Laurence, titulaires
COURBEVILLE	BANNIER Géraldine, titulaire
CRAON	DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, PREVOSTO Dominique, RAGARU Edit, titulaires
	DESHOMMES Catherine, titulaire
CUILLÉ	/
DENAZÉ	BASLÉ Jérôme, titulaire
FONTAINE COUVERTE	BERSON Christian, titulaire
GASTINES	/
LA BOISSIÈRE	LECOT Gérard, titulaire
LA CHAPELLE CRAONNAISE	CHADELAUD Gaétan, titulaire
LA ROË	JULIOT Thierry, titulaire
LA ROUAUDIÈRE	JUGÉ Joseph, titulaire
LA SELLE CRAONNAISE	BRÉHIN Colette, titulaire
LAUBRIÈRES	/
LIVRÉ LA TOUCHE	BAHIER Alain, titulaire
MÉE	CHAMARET Richard, titulaire
MÉRAL	GENDRY Daniel, titulaire
NIAFLES	RESTIF Vincent, titulaire
POMMERIEUX	LEFEVRE Laurent, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
QUELAINES ST GAULT	GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIIS Norbert, PELLUAU Philippe, titulaires
RENAZÉ	BARBÉ Béatrice, titulaire
SENONNES	CLAVREUL Yannick, titulaire
SIMPLÉ	PENE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires
ST AIGNAN S/ROË	FRANGEUL Raymond, suppléant
ST ERBLON	BOURBON Aristide, titulaire
ST MARTIN DU LIMET	GILLES Pierrick, titulaire
ST MICHEL DE LA ROË	BEUCHER Clément, titulaire
ST POIX	GUINEHEUX Dominique, titulaire
ST QUENTIN LES ANGES	BEDOUET Gérard, titulaire
ST SATURNIN DU LIMET	

**Étaient excusés :** MARTIN-FERRÉ Nadine (Athée), DALIFARD Alexia (Ballots), SORIEUX Vanessa (Brains-sur-les-Marches), DOREAU Jean-Sébastien (Cossé-le-Vivien), RADÉ Maurice (Cossé-le-Vivien), BÉZIER Florence (Cossé-le-Vivien), MAHIER Aurélie (Craon), GOHIER Odile (Denazé), DERVAL Séverine (La Selle-Craonnaise), GAUCHER Olivier (St Erblon), GARBE Pascale (Méral)

**Étaient absents :** VALLÉE Jacky (Chérancé), HAMARD Benoît (Craon), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), TESSIER Jean-Pierre (La Boissière), CHANCEREL Philippe (Livrée-la-Touche)

### Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Nadine MARTIN-FERRÉ a donné pouvoir à Béatrice BARBÉ

Jean-Sébastien DOREAU a donné pouvoir à Clément BEUCHER

Aurélie MAHIER a donné pouvoir à M. Bertrand DE GUÉBRIANT

Florence BÉZIER a donné pouvoir à Laurence MANCEAU

Pascale GARBE a donné pouvoir à Richard CHAMARET

**Secrétaire de Séance :** Élu M. Philippe GUIARD, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**OBJET 2025-03/43 : EAU ET ASSAINISSEMENT**

*Séance du : 24 mars 2025*

**OBJET 2025-03/43 : EAU ET ASSAINISSEMENT**  
**SCHÉMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE - [Annexe](#)**

**M. CHAMARET**, Vice-Président en charge de l'Environnement, Eau et Assainissement, informe le Conseil communautaire que le Pôle Eau & Assainissement de la Communauté de communes du Pays de Craon a lancé une consultation pour une étude de « Schéma Directeur d'Eau Potable ».

Cette étude permet de disposer d'un outil prospectif à jour visant à définir une stratégie pour une gestion optimale de la ressource en eau, ainsi que des infrastructures existantes et à venir. Cet outil « Schéma Directeur d'Eau Potable » doit proposer un programme pluriannuel d'investissements.

Le Pôle Eau & Assainissement a entrepris la réalisation de cette étude de schéma directeur d'eau potable avec l'aide du cabinet ARTELIA et de l'ATD'eau afin de répondre à ces objectifs.

Conformément à l'article L2224-7-1 du CGCT, cette étude a permis d'obtenir :

- Un descriptif détaillé et un diagnostic des ouvrages et des équipements nécessaires à la production, au transport, au stockage et à la distribution d'eau potable.
- Un programme d'actions chiffrées et hiérarchisées visant à améliorer l'état et le fonctionnement de ces ouvrages et ces équipements.
- Une prise en compte de l'évolution de la population et des ressources en eau disponibles sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Craon.
- Des propositions pour optimiser les échanges d'eau entre les unités de production de la Régie ainsi que pour créer des apports à partir de collectivités extérieures. Cela permettra d'apporter au service une sécurisation optimale, une souplesse d'exploitation et des possibilités de dilution d'eau potable.
- Une évaluation des possibilités d'alimentation de la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier-sur-Mayenne à partir de l'usine de la Roche Neuville, dans le contexte où la CCPCG s'interroge sur le maintien ou non de son unité de production d'eau potable dite « de Mirwault ».
- Une analyse des actions visant à maîtriser les risques sanitaires et à améliorer la fiabilité du réseau (en concordance avec le PGSSE).
- Un calcul basé sur une évolution linéaire du prix de l'eau sur **15 ans** (ou 2026-2040).

**Vu la présentation réalisée et l'avis favorable du Conseil d'Exploitation de l'eau et de l'assainissement en date du 28/01/2025,**

**Vu l'avis favorable du Bureau en date du 10/03/2025,**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :**  
**À l'unanimité (48 VOTANTS)**

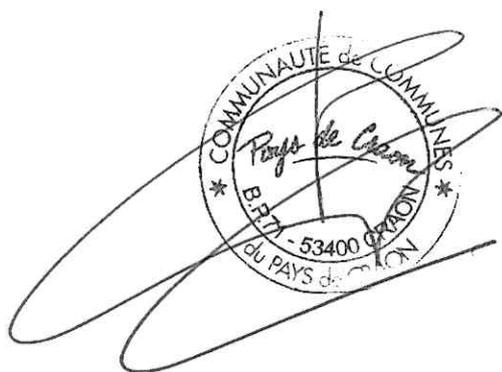
- ⇒ **VALIDE** le schéma directeur d'eau potable présenté.
- ⇒ **RETIENT** les solutions proposées concernant la sécurisation et le renouvellement des ouvrages.

- ⇒ **PRECISE** que le programme prévisionnel pourra être modifié au regard des capacités budgétaires de la Communauté de Communes du Pays de Craon, de l'impact sur le prix de l'eau et des subventions mobilisables auprès de l'Agence de l'Eau, du département et des autres partenaires financiers.
- ⇒ **AUTORISE** le Président ou le Vice-président à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Craon, le 28 mars 2025

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
**Christophe LANGOUËT**

Le secrétaire de séance,  
**Philippe GUIARD**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20250324-DELIB20250343-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2025

Publication : 04/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

